

la luciole

Bulletin des pratiques bio en Auvergne-Rhône-Alpes

N°14 Déc.16 - Janv.17



● FRAB AuRA ●
Les Agriculteurs BIO
d'Auvergne-Rhône-Alpes

20 pages

FORMATIONS

TÉMOIGNAGES

RETOURS D'EXPÉRIENCES



Maraîchage Petits fruits Arboriculture Elevage
Viticulture Apiculture Grandes cultures

Que vivent les lucioles !

Les lucioles, ces petits coléoptères qui luisent, comme par magie, dans la nuit d’été, sont malheureusement en régression partout dans le monde. *La Luciole* est un bulletin bimestriel, envoyé à plus de 4 000 agriculteurs bio de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il met en lumière les pratiques alternatives dans nos exploitations. Il nous présente les témoignages d’acteurs de la bio qui nous éclairent de leur savoir brillant !

Son équilibre économique est déstabilisé par l’arrêt confirmé du cofinancement de la Région pour 2017 et nous impose de chercher une nouvelle prise en charge financière. Si les pistes que nous envisageons en 2017 sont validées (en cours de demande), nous continuerons alors à voir *la Luciole* sur la table du salon ! D’autant plus que le sondage effectué récemment (voir ci-contre), nous montre un journal très apprécié de ses lecteurs (un format qui convient à 100 % !) et qui contribue à enrichir nos pratiques. Près de la moitié des participants à l’enquête est aussi prête à “mettre la main à la poche” pour pérenniser sa parution à travers un abonnement et/ou accepterait que des annonceurs contribuent au financement du magazine par des encarts publicitaires payants et sélectionnés en cohésion avec notre ligne éditoriale...

Si toutefois nous passons le cap de 2017, ces options seront étudiées pour assurer un avenir à cet outil de lien et d’appui technique et par la même occasion, entériner l’indépendance de notre ligne éditoriale. Parions ainsi que si l’agriculture biologique poursuit son développement actuel, nous continuerons à voir des lucioles sur le bord des chemins... et pas que dans le salon !



Philippe Metral
Maraîcher bio en Haute-Savoie
Administrateur de l’ADABio

La Luciole est éditée par la FRAB AuRA | **Directeurs de la publication** : Ludovic Debrus et Patrice Goutagny | **Coordination générale** : Aurélie Herpe et Claire Lecouteux | **Maquette** : Claire Lecouteux | **Rédaction** : Rémi Colomb - Marie Cadet - Florence Cabanel - Aurélie Crevel - Lise Fabriès - Arnaud Furet - Samuel L’Orphelin - Brice le Maire - Clément Méritet - Fleur Moïrot - Marianne Philit - Agathe Vassy

Crédits photos : FRAB AuRA

La FRAB AuRA est la Fédération régionale des agriculteurs biologiques d’Auvergne-Rhône-Alpes, elle fédère les associations régionales et départementales Corabio, Agribiodrôme, Agri Bio Ardèche, ARDAB, ADABio, GRAB Auvergne, Bio63, Bio15, Haute Loire Biologique et Allier Bio.

Tél : 04 75 61 19 35 - Fax : 04 75 79 17 68 - contact@corabio.org

Corabio, INEED Rovaltain TGV - BP 11150 Alixan - 26958 Valence Cedex 09

Imprimé à 1000 exemplaires sur papier recyclé avec des encres végétales

ISSN 2426-1955

avec le soutien de :

Sommaire

Point info national p.3
L’arrêté de 2006 sur l’usage de produits phyto au cœur des débats
Point info régional p.4
Le programme des formations début 2017
Maraîchage p.5
Découverte des outils de travail assis ou couché
Arboriculture p.7
Réguler des auxiliaires par les oiseaux et les chiroptères
Petits fruits p.9
La culture des petits fruits et la gestion de l’eau
Viticulture p.11
Les vins à bulles bio
Élevage p.13
Evolution des systèmes d’élevages laitiers suite à une conversion à l’agriculture biologique
Etre naisseur - engraisseur en zone de montagne
Apiculture p.17
Lutter contre le Varroa avec l’encagement de reines
Grandes cultures p.19
Se structurer collectivement pour produire-transformer-vendre ses farines bio !

..... Point info national

L’arrêté de 2006 sur l’usage de produits phyto au cœur des débats

Suite à la demande de l’Association nationale pommes et poires, le Conseil d’Etat supprimait en juillet 2016 l’arrêté interdisant la pulvérisation de pesticides par vents forts pour recours de forme. Afin de palier à un potentiel vide juridique, le gouvernement travaille actuellement à un nouveau texte dans lequel seront remises à plat les conditions d’épandage de produits phytosanitaires : force du vent, distances minimales par rapport à une habitation et à un point d’eau, délais minimaux à respecter avant l’entrée dans une parcelle traitée... Alors que

la FNSEA prône un allègement de l’arrêté abrogé, les associations de protection de l’environnement et de la santé revendiquent des mesures de limitation des traitements pour les pesticides de synthèse, voire pour les produits bio. Dans un sens comme dans l’autre, ce débat a soulevé de vives inquiétudes au sein du réseau FNAB, tant face à l’accroissement du risque de contamination en cas d’allègement de l’arrêté qu’aux conséquences qu’une interdiction totale de traitement pourrait entraîner, notamment en viticulture bio. La FNAB

s’est exprimée à plusieurs reprises, se positionnant en faveur de la demande de la société civile d’un nouvel arrêté plus protecteur des professionnels, des consommateurs et des riverains vis-à-vis des pesticides de synthèse. Elle propose que l’agriculture biologique soit clairement soutenue comme une solution alternative, et réaffirme la nécessité d’une recherche plus poussée sur les produits de traitement naturel et leurs impacts en termes environnementaux et sanitaires.

Extraits de l’enquête de lectorat de la Luciole (oct. 2016)

Résultats complets visibles en ligne sur : <http://tinyurl.com/resultatsluciole>

Les thématiques abordées sont :

très intéressantes	20	35,1 %
intéressantes	34	59,6 %
un peu "légères"	2	3,5 %
ne m'intéressent pas	1	1,8 %

A l'issue de la lecture d'un article, il m'est arrivé de :

essayer quelques fois de tester une pratique présentée	25	62,5 %
participer à / rechercher une formation pour me former sur cette pratique	17	42,5 %
contacter le technicien pour en savoir plus	5	12,5 %
contacter l'agriculteur pour en savoir plus	5	12,5 %
essayer souvent de tester une pratique présentée	3	7,5 %
Autre	1	2,5 %

Enfin, en vue de l'évolution des financements publics (en forte baisse), seriez-vous prêts à :

1- prendre un abonnement annuel payant à la Luciole :

oui	25	44,6 %
non	31	55,4 %

2- accepter la présence de pages de publicités payantes pour financer la revue (tout ou partie) ?

oui	45	81,8 %
non	10	18,2 %

Les prochaines formations en Auvergne-Rhône-Alpes

Apiculture

› Créer un atelier apicole sur sa ferme
1er déc. & 5 janvier - 26
Julia Wright, Agribiodrôme
› Etat des lieux recherche et expérimentation en apiculture
16 janvier - 07
Fleur Moiro, Agri Bio Ardèche
› Les règles pour mettre en place sa miellerie
Janvier - 07
Fleur Moiro, Agri Bio Ardèche

Elevage

› Homéopathie en élevage
Janvier - 73
Martin Perrot, ADABio
› Mettre en place un atelier de brebis laitières bio
Janvier, février - 07
Rémi Masquelier, Agri Bio Ardèche
› Perfectionnement à l'homéopathie vétérinaire
Janvier, février & mars - 74
Martin Perrot, ADABio
› Soins alternatifs en élevage à base de plantes et huiles essentielles : grands ruminants
12 janv. & 28 fév. - 07
Rémi Masquelier, Agri Bio Ardèche
› Initiation à l'homéopathie en élevage
12 & 19 janv. - 43
Marlène Gautier, Haute Loire Bio
› Médecine alternative en élevage de porcs bio
17 & 18 janvier - 26
Brice le Maire, Agribiodrôme
› Evaluer la faisabilité technique, économique et sociale d'une conversion bovins lait bio
17 & 24 janvier - 63
Florence Cabanel, Bio63
› Soins alternatifs en élevage à base de plantes et huiles essentielles : petits ruminants
20 janvier - 07
Rémi Masquelier, Agri Bio Ardèche
› Engraisser ses bovins pour la filière biologique
25 & 26 janv., 28 mars & 3 mai - 43
Marlène Gautier, Haute Loire Bio
› Mettre en place un pâturage tounant intensif
30 janvier, 25 avril & juin - 07
Rémi Masquelier, Agri Bio Ardèche
› Evaluer la faisabilité technique, économique et sociale d'une conversion bovins viande bio
31 janvier & 9 février - 63
Florence Cabanel, Bio63
› Se perfectionner aux médecines manuelles traditionnelles en élevage
Février - 74
Martin Perrot, ADABio
› Conduite d'un élevage de porcs bio naisseur et/ou engraisseur
Février - 73
Martin Perrot, ADABio
8, 15 & 22 février - 07
Rémi Masquelier, Agri Bio Ardèche

› Santé des veaux en bio
Février - 63
Florence Cabanel, Bio63
› Finir mes animaux en bio
Février - 63
Florence Cabanel, Bio63
› Optimisation du pâturage en bovins lait
1er février & 26 avril - 43
Marlène Gautier, Haute Loire Bio
› Mettre en place le pâturage tournant sur sa ferme
2 février & 27 avril - 42/69
Sébastien Tallotte, ARDAB
› Avec les mains, soigner les troubles squelettiques des animaux
2 & 3 février - 07
Rémi Masquelier, Agri Bio Ardèche
› Phyto-aromathérapie en aviculture
7 & 8 février - 26
Brice le Maire, Agribiodrôme
› Passer en bio sur ma ferme en polyculture-élevage
9 & 10 février et 9 & 10 mars - 07
Rémi Masquelier, Agri Bio Ardèche
› Homéopathie au quotidien en élevage (07)
14 & 16 février : initiation
21 & 23 février : perfectionnement
Rémi Masquelier, Agri Bio Ardèche
› Fabrication de charcuterie cuite
21 & 22 février - 26
Brice le Maire, Agribiodrôme
› Approche globale et dynamique de l'alimentation des ruminants
23 février & 15 mars - 01
David Stephany, ADABio
› Gestion du parasitisme en élevage bovin
27 février & 14 mars - 01
David Stephany, ADABio

Productions végétales

› Diversité génétique en vigne : sélection massale et ampélographie
Janvier - 73
Julia Wright, Agribiodrôme
› Savoir choisir et planter des cépages résistants aux maladies
Janvier - 69
Bérénice Bois, ARDAB
› Favoriser la biodiversité sur ses parcelles pour protéger ses cultures
Janvier - 07
Fleur Moiro, Agri Bio Ardèche
› Optimiser et développer sa production en maraîchage bio
Janvier, février, mars - 73/74
Rémi Colomb, ADABio
› Fertilisation organique des cultures pérennes
4 janvier - 73
Jean-Michel Navarro, ADABio
› Tailler les pommiers et poiriers pour limiter les bio-agresseurs
9 janvier - 38
Jean-Michel Navarro, ADABio
› Semences potagères en autoproduction : réglementation, itinéraires techniques
9 & 10 janvier - Auvergne
Mehdi Aït-Abbas, GRAB Auvergne

› Conduite des arbres en fruits à pépins bio : tailles, variétés et porte greffes
10 janv. - 01/69/74
Pauline Bonhomme, ARDAB
› Auxiliaires en haute densité : mener son auto-diagnostic et autoconstruction des structures
12 & 16 janvier - 26
Brice le Maire, Agribiodrôme
› Des céréales rustiques : de l'économie de semences à l'autonomie !
17 janvier & 7 février - 07
Rémi Masquelier, Agri Bio Ardèche
› Des clés techniques pour réussir en maraîchage bio (6 modules)
17 & 23 janv., 14 & 20 fév., 14 & 21 mars - 42/69
Pauline Bonhomme, ARDAB
› Se perfectionner en grandes cultures biologiques
18 janv., 23 mars - 26
Samuel L'Orphelin, Agribiodrôme
› Limiter les impacts des maladies du bois : taille douce, curetage, greffage
26 & 30 janvier - 38
Arnaud Furet, ADABio
› Gestion du sol en maraîchage bio
24 janvier - Auvergne
Mehdi Aït-Abbas, GRAB Auvergne
› Cueillette, production et transformation des PPAM bio
24 janv., 6 & 7 fév. - 42/69
Pauline Bonhomme, ARDAB
› L'agriculture de conservation et le non-labour en bio
24 janvier - 07
Rémi Masquelier, Agri Bio Ardèche
› Engrais verts et couverts végétaux
24 janvier & 8 février - 26
Samuel L'Orphelin, Agribiodrôme
› a réglementation pour la vente directe des PPAM
Fin janvier - Auvergne
Marie Felzines, GRAB Auvergne
› Produire du raisin de table : initiation
Février - 38/42/69
Arnaud Furet, ADABio
› Sécher ses plantes aromatiques et médicinales
Février - Auvergne
Marie Felzines, GRAB Auvergne
› Conduite des cultures sans phyto
Cultures associées
Février, mars - 01
David Stephany, ADABio
› Géobiologie et vinification douce : voyage d'étude en Ain-Savoie
10 & 11 février - 01/73
Julia Wright, Agribiodrôme
› Produire des petits fruits en bio
13 & 14 février - 07
Fleur Moiro, Agri Bio Ardèche
› Se diversifier en petits fruits : baie de goji, aronia, sureau...
15 février - 07
Fleur Moiro, Agri Bio Ardèche

Retrouvez le programme détaillé des formations jusqu'à juin 2017 sur www.corabio.org

› Les bases de la biodynamie en maraîchage et PPAM
15 & 16 février - 42/69
Pauline Bonhomme, ARDAB
› Produire des fraises en bio
22 février - 07
Fleur Moiro, Agri Bio Ardèche
› S'installer en maraîchage bio
13, 14 & 15 février - 03
Mehdi Aït-Abbas, GRAB Auvergne
› Produire des fruits rouges bio (42/69)
28 janvier, 1er & 15 mars : init.
16 mars : perf.
Pauline Bonhomme, ARDAB

Transfo / Diversification

› Transformer ses fruits et légumes bio
Janvier - 38
Nicolas Ghiotto, ADABio
1er & 2 février - 42/69
Pauline Bonhomme, ARDAB
› Cosmétiques artisanaux : connaître la réglementation et les bonnes pratiques
16 & 17 janvier - 26
Julia Wright, Agribiodrôme
› Les clés pour animer des ateliers cuisine grand public à la ferme
19 janvier & 2 février - 07
Fleur Moiro, Agri Bio Ardèche
1er & 2 février - 42/69
Pauline Bonhomme, ARDAB
› Règlement INCO et étiquetage
25 janvier - 07
Fleur Moiro, Agri Bio Ardèche
› Distillation : les clés pour des huiles essentielles de qualité
2 février & 6 avril - 26
Julia Wright, Agribiodrôme

Commercialisation

› Savoir utiliser facilement et efficacement facebook
23 janvier - 63
Aurélien Crevel, Bio63
› Perfectionner mon site internet et améliorer sa visibilité
25 janvier - 63
Aurélien Crevel, Bio63
› Fournir la restauration collective en produits bio locaux
31 janvier & 9 février - 26
Marie Cadet, Agribiodrôme
› Des étiquettes attractives et conformes à la réglementation
6 février - 63
Aurélien Crevel, Bio63

Thématiques transversales

› Initiation au travail du métal pour l'auto-construction
Février, Mars - 26
Brice le Maire, Agribiodrôme
› Collectifs agricoles : s'associer pour durer
14 & 15 février - 26
Samuel L'Orphelin, Agribiodrôme



L'ARDAB est certifiée Qualicert conformément au référentiel «Des engagements certifiés pour la formation des entrepreneurs du vivant - RE/VIV» Organisme certificateur SGS



Ces formations sont financées par les fonds de formation VIVEA et FEADER

Améliorer les postures de travail : des outils assis ou couché

Les châssis ou lit de désherbage ne sont pas une idée nouvelle en maraîchage : les producteurs se posent depuis longtemps la question d'améliorer les postures de travail pour toutes les opérations basses : désherbage, récolte des légumes, plantation... Mais les constructeurs se sont peu penchés sur la question car les postures couchées ou assises près du sol ne sont pas courantes et l'investissement élevé au regard du nombre d'heures de travail. Toutefois, des constructeurs proposent depuis peu des nouveaux outils pour combler le vide qui existe entre matériel manuel et outils attelés. La porte ouverte du 4 octobre 2016 chez Valéry Martineau, dans le cadre de la Quinzaine de la Bio en Drôme, a été l'occasion de découvrir certains de ces outils (CAT, Toutilo et châssis Agri3D).

Les châssis auto-construits

En Savoie, une ferme a bricolé une planteuse/désherbeuse à câble. Le principe est simple : un châssis pouvant accueillir deux personnes couchées est tiré par un câble accroché à un tracteur ou un point fixe. Le câble est enroulé par une batterie électrique 12 volts de camion.

Les outils tractés

Visibles sur le forum de l'Atelier Paysan : <http://forum.latelierpaysan.org>

Les traîne-fesses, permettent de travailler en position assise à proximité du sol pour des plantations. Généralement tractés, ils sont précédés d'un rouleau traceur pour pouvoir planter régulièrement. Même s'ils nécessitent du temps de construction, ces matériels auto-construits sont peu coûteux et permettent d'améliorer l'efficacité de certaines opérations culturales. L'inconvénient est la difficulté de créer des postes d'opérateur ergonomiques. Les constructeurs qui se sont penchés sur la question ont pu résoudre le problème mais pour un budget plus conséquent.

Le traîne-fesse



Planteuse/désherbeuse à câble

Témoignage | Franck Vuillermet (73) – utilisateur du traîne-fesses autoconstruit

« Cet outil est utilisé fréquemment sur la ferme pour les plantations sans paillages, en plein champ uniquement. Il est essentiel pour toutes les cultures entretenues à la bineuse puisque le rouleau traceur à l'avant de l'outil permet de créer des lignes de plantations bien parallèles. Ce rouleau est un ancien chauffe-eau équipé de quatre cerclages, ceux-ci sont réglables en les couissant latéralement. Des marqueurs en tubes creux taillés en biseau sont fixés aux cerclages et permettent un espacement entre plant de 30 cm. Avec ces différents réglages, je peux planter en 4 rangs les salades, le céleri... et en 2 rangs les choux, cardons... L'énorme avantage de cet outil est de pouvoir disposer des plants sans à avoir à se lever ou se baisser et sans porter les caisses, la fatigue est ainsi largement réduite. Par contre, il faut reconnaître que la position assise n'est pas très ergonomique, on a souvent le dos courbé. Et le gain en temps de travail n'est pas énorme puisque l'outil mobilise trois opérateurs dont un conducteur sur le tracteur. Pour supprimer ce troisième poste, le concepteur du traîne-fesses, un voisin, a créé une version automotrice avec un moteur de motoculteur. »

Les automoteurs récents

La société française Elatec a conçu un chariot automoteur d'assistance au travail manuel appelé CAT. Avec sa propulsion électrique de 24 V, il permet d'intervenir en position assise ou couchée sur les plantations, le désherbage, le binage et la récolte... Il est équipé de commandes d'avancement et de direction au pied ou à la main selon la position, d'un réglage de la vitesse, d'une marche arrière, d'une hauteur de siège réglable et d'une garde au sol 60 cm. Il peut recevoir des supports de bac. Toute largeur est disponible sur commande (5 400 € HT en version une place, assise ou à plat ventre).



Automoteur CAT d'Elatec



Toutilo



Culti'track de Terrateck



Châssis Agri 3D

De son côté, le constructeur Agri 3D à Montélimar a mis au point un châssis à moteur thermique polyvalent. D'une puissance de 27 chevaux, à 2 ou 4 roues motrices, il peut accueillir plusieurs relevages : double effet, flottant, avec double attache d'outillages... Des vitesses lentes sont prévues pour les plantations ou récoltes avec autoguidage en option. Il peut accueillir une grande gamme d'outils avec une très bonne visibilité de travail, un bon rayon de braquage et une grande amplitude de relevage. Il n'est pas sans rappeler le Culti'track élaboré par Terrateck. Les 2 outils dépassent les 20 000 € HT.

Témoignage | Xavier Moget (38) – utilisateur récent du Toutilo

« En juin 2016, Xavier a fait l'acquisition de l'automoteur Toutilo. Il n'a pas encore pu tester l'ensemble du panel que propose cet outil, puisqu'il doit adapter ses méthodes de travail : la largeur des planches et les distances entre les rangs. Cependant, il a pu l'essayer cet été en assistance au désherbage de ses carottes. Il a été très satisfait du confort de travail que la position couchée sur le siège apporte, il n'a pas eu les douleurs bien connues du désherbage manuel à quatre pattes. Il a testé la fonction de traceur qu'offre cet outil, mais n'a pas été satisfait. Il souligne l'importance de prendre du temps pour s'approprier l'outil pour une utilisation plus fine, l'arrière saison sera certainement plus favorable à cette phase d'observation. Il voit en cet outil une réelle assistance pour l'hiver où il travaille seul, il a d'ailleurs déjà commencé à réfléchir à l'adaptation d'une dérouleuse à plastique à l'avant de l'outil pour pouvoir, en un seul passage, pailler et planter... »

Article rédigé et propos recueillis par Samuel L'Orphelin, Agribiodrôme et Rémi Colomb, ADABio

Réguler des auxiliaires par les oiseaux et les chiroptères

Nombreux sont les producteurs bio qui avancent sur le sujet des auxiliaires de cultures : lâchers d'auxiliaires, haies diversifiées, abris..., les pratiques sont très diverses et touchent évidemment un spectre très large de possibilités de techniques à mettre en place. Parmi les plus connues, la mise en place d'abris et de nichoirs pour les vertébrés (oiseaux, chauves-souris, mustélidés) est un exemple qui revient souvent. Plusieurs études ont été réalisées depuis plus de 60 ans sur les effets de la biodiversité sur la régulation des ravageurs. Également, de nombreux documents sont disponibles sur internet pour identifier les auxiliaires, construire leurs abris, ... Mais sur le terrain, encore peu de producteurs passent le pas pour intégrer ces pratiques comme partie intégrante de leur système de protection.

Témoignage | Jean-Luc Valentini, arboriculteur en Drôme

« J'ai commencé à installer mes premiers nichoirs il y a quelques années alors que je me trouvais face à un problème de tordeuse de la pelure dans un verger. J'ai alors mis en place une série de nichoirs de manière localisée en bordure de mon verger. Dès la première année, des mésanges se sont installées et les résultats ont été épatants ! Cela a été une chance pour moi car j'ai pu en voir les effets rapidement, et de manière suffisamment convaincante pour que j'intègre cette composante de manière pérenne dans mon verger. Aujourd'hui, j'ai environ 30 nichoirs à mésanges en béton de bois sur environ 20 ha de vergers. Mais cela reste malgré tout un peu flou, difficile à quantifier et un peu empirique : il y a des auxiliaires, oui c'est bien mais fonctionnent-ils ? Y en a-t-il assez ? Ai-je bien mis mes nichoirs ? »

Alors si elles sont si efficaces, pourquoi ne sont-elles pas plus naturellement présentes dans nos vergers ? Et bien parce qu'il leur faut non seulement le couvert mais aussi le gîte ! Plus le gîte sera proche du couvert, plus les conditions seront optimales pour la régulation des ravageurs. Ainsi, l'objectif est de créer les conditions et les habitats (nichoirs, abris)

pour pouvoir fixer ces oiseaux dans nos vergers.

« Dans mon cas, raconte Jean Luc, j'avais un problème d'infestation bien ciblé donc je suis intervenu volontairement mais aussi un peu au hasard. En pratique je sais que je pourrais en faire plus, mais poser des nichoirs, on se dit toujours que l'on va faire cela l'hiver. Et puis l'hiver passe et c'est souvent remis à plus tard, parce que d'autres choses sont prioritaires, on a du mal à intégrer cela comme un investissement au même titre qu'un matériel classique, c'est plutôt de l'ordre du bonus. Et en plus, cela veut dire soit les construire soi-même et c'est dur de s'autoriser deux jours de travail en ferme à faire des nichoirs en quantité, soit de les acheter, mais ce n'est pas donné ! »

Dans le cadre du programme Ecophyto, Agribiodrôme anime un groupe d'arboriculteurs en pêcheurs et cherche à faire ce lien entre les théories et les démonstrations en stations de recherche et la réalité sur les vergers des uns et des autres.

Dans un premier temps, un rapide diagnostic du verger est effectué avec le producteur et la LPO (Ligue pour la



Installation sur un poteau de 2 abris à chiroptères et un nichoir à mésanges

Quelques exemples concernant l'efficacité des mésanges et des chiroptères en vergers

Nota : ces études concernent plus généralement les vergers de pommiers

- Sur le Cheimatobie, tordeuse rouge des bourgeons et pandemis, teigne du pommier : réduction des dommages sur pomme de 13,8 à 11,2 % en présence de mésanges
- 3 couples de mésanges à l'hectare prélèvent en moyenne 23 % des chenilles Operophtera Brumata et Tortricidae, ils peuvent aller jusqu'à 49 % dans certains cas !
- Tordeuse de la pelure : de 20 % de prédation à 60 % sur les cocons

Protection des Oiseaux) afin d'identifier les forces et les faiblesses de ce dernier : comment est-il structuré, y a-t-il des poteaux en place dans le verger, en bordure ? Y a-t-il des haies ? De quel

type ? Y a-t-il d'autres refuges existants (cabanes d'irrigation, abris, tas...). Puis, un plan détaillé de toutes les installations à mettre en place dans la parcelle est proposé pour pouvoir créer les conditions d'accueil maximales de ces précieux auxiliaires.

« Trois vergers de notre groupe ont déjà été installés et on va bientôt équiper le mien. Sur les vergers des collègues, ce sont pour chaque parcelle, une trentaine de nichoirs à mésanges et autant d'abris

à chiroptères qui ont été installés sur des poteaux en plein cœur du verger. Il y a aussi eu des nichoirs à rapaces (chouette chevêche, faucon crécerelle, hibou moyen duc) pour intervenir sur les rongeurs qui nous font de sacrés dégâts, notamment dans les jeunes plantations. Chaque année, nous ferons le point sur les occupations et peut-être même trouverons-nous le moyen de quantifier la prédation en place (tests, caméras... ?). Nous avons choisi de nous équiper en nichoirs simples et faciles à réaliser,

suivant plus ou moins le modèle de ce qui a déjà été installé dans les stations de recherche avoisinantes (Plateforme TAB, CTIFL, INRA Gotheon*) avec pour objectif de pouvoir en faire en grand nombre et à bas coûts : quelques planches et quelques tuyaux et c'est parti ! »

*Plateforme TAB (Techniques alternatives et biologiques), CTIFL (Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes), INRA Gotheon (Institut national de recherche agronomique du domaine expérimental de Gotheon).

Article rédigé et propos recueillis par Brice le Maire, Agribiodrôme

Note

Si vous souhaitez profiter de l'hiver pour installer des nichoirs sur votre ferme, Agribiodrôme propose une formation : « Faire soi-même son diagnostic, construire et bien poser ses nichoirs ». Avec l'expertise de la LPO, sont étudiés la biologie et l'écologie des principaux auxiliaires vertébrés (oiseaux et chiroptères essentiellement) afin de comprendre la manière dont ils peuvent s'intégrer aux pratiques en place sur la ferme. Dans un deuxième temps, il s'agira pour les stagiaires d'apprendre à identifier les composantes de leurs parcelles pour pouvoir poser un diagnostic sur les infrastructures à mettre en place. Le deuxième jour sera consacré à la construction en nombre des différents nichoirs et abris (mésanges, chiroptères, hulottes, chevêches, crécerelles...), en fonction de l'auto-diagnostic qu'ils auront posé.

Nichoir à mésange bleue (trou 28mm) ou mésange Charbonnière (32 mm)



Abris à chauve-souris



La culture des petits fruits et la gestion de l'eau



Fiche d'identité : La Thuile des Fées (43)

Jacques Hugon, producteur de petits fruits en Haute-Loire, est installé depuis 1992 et a converti son exploitation à la bio en 1998. Sa ferme, la Thuile des Fées, constituée de deux sites de production, l'un à 550 m et l'autre à 1050 m d'altitude comprend 4000 m² de fraises, 5000 m² de framboises, et 5000 m² d'autres fruits (groseilles, cassis, mures ou mûroises). Cette diversité de productions lui permet d'avoir une offre intéressante sur les circuits courts qu'il a privilégiés pour la commercialisation et surtout de pouvoir décliner toute une gamme de produits transformés : sorbets, coulis, sirops, confitures.

En Auvergne, Jacques Hugon intervient lors de formations pour partager son expérience avec les personnes qui souhaitent diversifier leur production agricole ou bien s'installer principalement sur les productions de petits fruits.. Si les itinéraires techniques et la protection des cultures sont au cœur de ces journées d'échanges, un autre point est essentiel à la réussite d'une belle production : avoir une bonne gestion de l'eau. Voici quelques méthodes qu'il applique sur ses parcelles.

Retour d'expérience I

Jacques Patrick Hugon, producteur de petits fruits à Desges (43)

Pour commencer, Jacques Hugon rappelle que si les fruits rouges ont besoin d'eau pour développer une belle production, la plupart ne supportent pas les excès d'eau. L'irrigation doit donc se faire en connaissance de la nature des sols, et surtout le sous-sol devra être correctement étudié avant la plantation des parcelles. Si par exemple, le phytophthora (maladie fongique qui détruit le système racinaire) se développe sur framboisier, il sera très difficile de s'en débarrasser pendant de longues années. Parfois, ce sont des courants d'eau en profondeur qui pourront provoquer ce problème, la géobiologie peut alors être une aide supplémentaire pour déterminer les parcelles à planter.

La culture sous abris

Pour produire des fruits de bouche, il est fortement conseillé d'installer ses cultures sous des abris. La production sera plus importante, les fruits seront mieux protégés des maladies fongiques et le travail de récolte ne sera pas soumis

aux aléas de la météo. Dans les abris classiques de 5,50 m, les fraisiers sont le plus souvent plantés sur trois doubles rangs alors que les framboises, cassis ou groseilles sont plantés sur deux simples rangs. Pour la transformation, on peut envisager de planter les petits fruits en extérieur. L'hiver, les abris sont le plus souvent débâchés pour éviter les dégradations causées par la neige et le vent. Les cultures pourront alors profiter des précipitations. Au printemps, il faut être attentif aux excès d'eau, une fois que de bonnes réserves sont constituées, les bâches sont remises en place, fin mars-début avril, voire plus tôt ou plus tard en fonction de l'objectif de précocité). Un stress hydrique peut ensuite être provoqué, cela permet d'accélérer le déclenchement de la floraison. Pour le reste de la saison, les cultures doivent être irriguées. L'irrigation se fait le plus souvent par un système de goutte à goutte, l'idéal est de pouvoir arroser toutes les heures pendant 3 à 5 min. C'est

ce qui correspond le mieux aux systèmes racinaires superficiels des petits fruits. Pour ceux qui ont une pompe thermique (coût de l'installation) 15 min à 30 min par jour (en 2 fois si forte chaleur) suffisent, sachant que la période critique est lors du grossissement du fruit. Les goutteurs sont souvent d'un débit de 2 litres par heure, il est alors facile de calculer les besoins en eau ou le calibrage de la pompe. Dans





Asperseur

Filtre

Système venturi

Bioélectronique Vincent

le cas où l'eau provient d'une réserve, il est essentiel d'avoir plusieurs filtres sur le réseau à 80 et 200 microns. Ils devront être nettoyés chaque semaine, et il faudra purger le système d'irrigation une fois par an.

Un système d'aspersion ou de brumisation peut être installé en complément des goutteurs. C'est un système préventif, à une fréquence de trente secondes toutes les heures, on augmente le degré d'humidité sous l'abri et on limite ainsi le développement du tarsonème ou de l'acarien rouge (ce sont 2 acariens se développant essentiellement sous culture sous abri). C'est efficace, mais il faut surveiller pour ne pas engendrer un problème de conservation des fruits. En plus de la brumisation, il sera judicieux d'accompagner la régulation avec la lutte biologique.

Dans un abri, en fraises, les cultures au centre sont souvent irriguées par deux rangs de goutteurs que l'on fera attention à placer en décalé pour irriguer une plus grande surface. Par contre, sur le bord de l'abri, un seul rang peut suffire compte tenu de l'eau qui s'écoule de la bêche. On évite ainsi les excès d'eau. Par ailleurs, si le terrain présente un dénivelé, il est judicieux d'installer les abris dans le sens de la pente pour éviter les points de concentration en eau. Pour ceux qui choisissent de travailler en paillage plastique, la toile pourra être tirée jusqu'à 40 à 50 cm hors de l'abri, évitant ainsi un désherbage fastidieux et rendra l'installation plus aisée.

La ferti-irrigation

L'irrigation est aussi le moyen d'apporter une fertilisation aux cultures en place, que ce soit avec un dosatron ou un système venturi (dosatron simplifié donc peu coûteux), il s'agit d'incorporer des aliments sous forme liquide. A raison de 10 litres pour un demi-hectare chaque semaine, Jacques Hugon a trouvé une formule qui convient à ses productions : il fait lui-même ses purins en faisant bien attention à ce que la préparation se fasse en milieu anaérobie pour avoir un bon purin. Ce dernier est ensuite stocké à l'abri de la lumière et du froid (cave). Une recette type est présentée ci-dessous pour les infusions de plantes et l'utilisation des autres adjuvants, cela dépend de l'ensemble des facteurs au moment de l'arrosage (stade végétatif, état, voire stress climatique...).

Recette de Jacques Hugon pour la fertilisation :

- 1/3 purin d'ortie
- 1/3 purin de consoude
- 1/3 infusion de plantes
- chlorure de Magnesium ; jus d'algues ; elixirs floraux
- vinaigre de cidre (lutte contre le développement de certains micro-organismes)



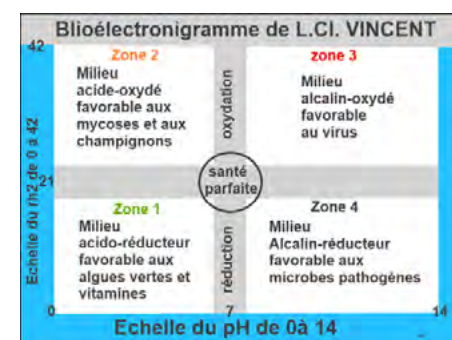
En fonction du degré de dégradation de la matière organique dans le sol, des micro-organismes (EM) pourront aussi être amenés par le système d'irrigation.

On constate qu'avec l'eau et grâce au système de ferti-irrigation, on peut répondre aux besoins de la plante et atteindre ses objectifs de production. En amont, il faut pouvoir analyser régulièrement son sol, les apports doivent permettre d'atteindre l'équilibre le plus propice au développement des cultures de petits fruits.

Jacques Hugon a choisi la bioélectronique Vincent (BEV) couplée à la présence des plantes bio indicatrices pour faire ce suivi. La BEV prend en compte plusieurs données pour diagnostiquer le sol ou l'eau d'irrigation :

- pH
- potentiel oxydo-réducteur
- conductivité

En fonction des résultats, il peut équilibrer son espace de production.



INFO + : www.agriculture-consciente.com

Article rédigé et propos recueillis par Clément Méritet, GRAB Auvergne

Les vins à bulles bio

Dans le monde du vin, on distingue deux types de vins : les vins tranquilles et les vins effervescents. Pour ces derniers, il existe différentes méthodes. La méthode traditionnelle, méthode utilisée pour les champagnes, crémants etc. Cela consiste en l'élaboration d'un vin de base avec un bon potentiel d'acidité et un faible degré d'alcool. Ensuite, sur ce vin de base a lieu la champagnisation ou prise de mousse. Le vin est transféré dans des bouteilles champenoises avec un ajout de liqueur de tirage (levure + sucre selon la pression désirée) et capsulage. Les bouteilles sont déposées sur lattes et une deuxième fermentation a lieu en bouteille. Après un temps plus ou moins long sur lattes, on effectue un dégorgement (on extrait le dépôt de levures mortes) puis on complète le niveau avec une liqueur d'expédition (vin avec ou sans sucre). La méthode ancestrale, qui est la plus ancienne méthode consiste à mettre le vin précocement en bouteille avec une fermentation non achevée, celle-ci va se terminer en bouteille avec les sucres naturels du raisin et les levures. Il n'y a ici ni remuage, dégorgement ou rebouchage. C'est la méthode la plus simple et celle utilisée pour les Pet'Nat'. Enfin, la méthode Dioise et Cerdon est au départ une méthode ancestrale mais pour laquelle on effectue un transfert des vins des bouteilles à froid avec filtration des levures en cuve isobarmétrique, cela afin de maintenir la pression initiale.

Cerdon

Vendanges de Cerdon

Chaîne d'embouteillage de Cerdon



Témoignages I

Raphaël Bartucci, viticulteur à Méridnat (01)

La méthode Cerdon

« J'ai commencé à faire du Cerdon en 1983 et en bio à partir de 1986. Le fait d'être en bio me permet de travailler en levures indigènes, sans chaptalisation, pour un vin typique du terroir et un équilibre naturel. C'est fortement apprécié. »

Techniquement, pour faire du Cerdon bio comment fait-on au Domaine Bartucci ? On prend 90 % de cépage Gamay, 10 % de Poulsard sur des vignes en forte pentes (jusqu'à 60, 70 %) sur les coteaux du cirque de Méridnat. On attend l'optimum de maturité avec des

raisins bien mûrs et bien sains. Les raisins entiers sont pressés directement afin d'obtenir une belle teinte rose clair. Un débouillage est effectué après 18h de décantation avec 3 à 5g/L de SO2 afin de se prémunir de l'oxydation. La fermentation alcoolique (FA) démarre ensuite en cuve isotherme à plafond mobile. La FA démarre de façon naturelle avec les levures indigènes.

« Quand ça commence à s'accélérer, je viens maîtriser la FA par refroidissement des cuves », poursuit Raphaël. « La fermentation va se faire ainsi entre 5 et 10°C. Cela dure 1 mois jusqu'à ce qu'on approche les 1030-1035 de densité, on est alors autour des 6,5 % vol. d'alcool. Ensuite, on filtre sur terre dans un Kieselguhr afin d'éclaircir sans dénaturer. »

Vient ensuite la mise en bouteille où la FA va se poursuivre avec la prise de mousse, bouteilles debout, et capsule

métallique, pendant 3 mois d'hiver, jusqu'à ce que la pression atteigne 5 bar. « À ce moment-là, le degré est de 8 % vol. et il reste du sucre résiduel » précise Raphaël.

Vient l'étape de transvasage grâce à l'outil acheté en CUMA : « Les bouteilles sont vidées, lavées, rincées et remplies à nouveau sur une chaîne. Les bouteilles sont bouchées au liège et muselet. C'est prêt à la vente ».





Frédéric Raspail et père

Cuverie Raspail

Frédéric Raspail, viticulteur à Saillans (26)

La Clairette de Die

Le Domaine Raspail est un domaine familial depuis 1942 à Saillans : quatre générations se sont succédées ! Leurs Clairettes sont élaborées à partir des cépages Muscat et Clairette pour la Clairette Tradition, et uniquement Muscat pour la Grande Tradition et la « Must ».

Quels sont les atouts de la Clairette ? Frédéric Raspail : « C’est un vin naturellement effervescent, élaboré selon une méthode ancestrale. Les

amphores trempées dans le torrent afin de bloquer la fermentation sont aujourd’hui remplacées par des cuves réfrigérées ! La Clairette plaît car c’est un vin peu alcoolisé, doux et très fruité, le muscat étant un cépage très aromatique. »

Comment s’élabore la Clairette Raspail ? FR : « Nous pratiquons le débourageage du jus de raisin par décantation à froid. Puis, le jus de raisin est mis à fermenter naturellement en cuve. A moitié d’hiver, nous bloquons la fermentation en descendant la température des cuves entre 0° et -2°C. Avant Noël, nous filtrons la Clairette et la mettons en bouteille. Nous avons été les premiers à investir en 2006 dans un filtre tangentiel

en céramique, made in Drôme. Ce filtre nous apporte un gain qualitatif et est plus respectueux des arômes. La fermentation reprend doucement avec le passage des bouteilles en cave à 12°C. Au bout d’environ 6 mois, quand le vin a fermenté dans la bouteille et que la pression atteint 6 bar, les bouteilles sont décantées sur pupitre, comme en champagne, tournées pendant 5 à 8 semaines, avant d’être dégorgées pour faire partir les dépôts, puis rebouchées, muselées et habillées avant commercialisation. Le degré d’alcool est alors entre 7 et 8,5°. Un peu de SO2 nous permet de contrôler l’oxydation. Mais nos vins en contiennent très peu : 20-30 mg/L. »

Vincent Tricot, viticulteur à Orcet (63)

Le Pet’Nat d’Auvergne

« Je me suis installé avec ma femme Marie en 2003 sur une petite ferme viticole de 4,5 ha, déjà en agriculture biologique à Orcet dans le Puy de Dôme. Nous avons démarré une petite production de vin pétillant naturel dès 2005. Celui-ci est réalisé à partir de Gamay de nos plus jeunes vignes que nous récoltons manuellement quelques jours avant les autres afin d’avoir un peu plus d’acidité. Ce vin est réalisé en pressurage direct. La fermentation se passe sous une température maîtrisée de 12 à 13°C. Lorsque la densité a chuté autour de 1010, je mets le vin

dans un tank à lait pour descendre sa température à -3°C afin de stopper la fermentation. Après décantation, je récupère les 3/4 de la cuvée les plus clairs pour un passage dans un filtre sur terre Kieselguhr pour éliminer les impuretés du vin tout en laissant passer les levures indigènes. Le vin est mis en bouteille dans la foulée dans des bouteilles champenoises capsulées. Les levures vont alors poursuivre leur travail de dégradation des sucres pour une prise de mousse en bouteille. Le vin sera stocké en cave entre 10 et 18°C et pourra être vendu tel quel sans dégorgeage pour les fêtes de Noël. »

Dans les différents vignobles, on note plusieurs techniques mais une même recherche d’authenticité de naturel et donc de terroir.

Article rédigé et propos recueillis par Marie Cadet, Agribiodrôme, Florence Cabanel, Bio 63 et Arnaud Furet, ADABio

Evolution des systèmes d’élevages laitiers après une conversion à l’agriculture biologique

Dans un contexte de crise laitière et suite à la volonté des laiteries Sodiaal et Biolait SAS de développer leurs collectes de lait bio, de nombreux éleveurs laitiers s’interrogent sur un passage à l’agriculture biologique. En 2015 et au début de l’année 2016, 85 éleveurs laitiers du Rhône et de la Loire ont fait la demande d’un diagnostic de conversion. 72 éleveurs, ayant réalisé ou non des diagnostics, se sont convertis entre mai 2015 et juillet 2016. Ces conversions soulèvent de nombreuses questions notamment sur l’évolution de ces exploitations. Afin d’apporter des éléments de réponse à cette question, une étude a été réalisée à l’ARDAB pendant six mois. Elle s’est déroulée en deux étapes.



Typologie des exploitations ayant réalisé un diagnostic de conversion en 2015 et début 2016

On observe 3 groupes distincts :

Groupe	Nb EA	L/ha SFP	UGB/ha	%maïs	%labourable	L/VL	Autonomie Totale	Autonomie Conc.	Autonomie Fourr.
A	21	2400 à 6500	0,78 à 1,40	0,00 à 0,11	0,24 à 0,94	3600 à 8800	0,84 à 0,98	0,11 à 0,81	0,95 à 1,00
B	7	4300 à 6500	1,02 à 1,43	0,00 à 0,08	0,38 à 0,55	5300 à 7200	0,69 à 0,84	0,00 à 0,48	0,76 à 0,95
C	12	6500 à 11700	1,24 à 1,98	0,02 à 0,19	0,50 à 0,93	5300 à 9000	0,75 à 0,94	0,06 à 0,65	0,95 à 1,00

Les exploitations du groupe A sont peu intensives (à la surface et/ou à l’animal) et ont une autonomie alimentaire élevée. Elles ont une production laitière par ha de SFP plutôt basse (de 2400 à 6500 L/ha SFP). Leur autonomie alimentaire totale est de 84 à 98 %.

Dans le groupe B on retrouve aussi des exploitations peu intensives avec une production laitière par ha de SFP qui va de 4400 à 6500 L/ha SFP, en revanche, elles possèdent une autonomie alimentaire plus faible de 69 à 84 % et une part plus faible de terres labourables.

Enfin, le groupe C est composé d’exploitations plus intensives à la surface (de 6500 à 11700 L/ha SFP) et qui possèdent une autonomie alimentaire élevée.

Trajectoires des exploitations suite à une conversion à l’agriculture biologique

Des entretiens ont été réalisés dans 14 exploitations laitières des départements du Rhône et de la Loire qui sont aujourd’hui en bio et avaient toutes fait un diagnostic de conversion entre 2008 et 2010. Le choix de ces exploitations a été fait pour plusieurs raisons. Tout d’abord le contexte de leur conversion était similaire du fait de la crise laitière en conventionnel en 2008-2009, de la forte demande du marché du lait biologique et des incitations des laiteries à convertir les exploitations à l’agriculture biologique. De plus, les systèmes d’exploitation étaient semblables aux systèmes conventionnels actuels. Enfin, ces exploitations fonctionnent en bio depuis 6 à 8 ans ce qui permet d’avoir un recul suffisant par rapport à leur conversion, leur système a pu atteindre un rythme de croisière. L’analyse de ces entretiens a permis de mettre en avant trois trajectoires.

La première trajectoire correspond à un système qui accroît sa structure. Elle est caractérisée principalement par une augmentation de la SAU. La production laitière totale augmente mais en plus faible proportion car on observe une diminution de la production laitière par hectare de SFP. Les exploitations qui ont suivi cette première trajectoire ont donné une grande place aux cultures dans leur système. L’objectif à la conversion était l’augmentation de la production

laitière. Le système fourrager est soit à base d’ensilage de maïs soit à base de foin séché en grange.

La deuxième trajectoire traduit une intensification du système. Elle se définit par une augmentation de la production totale et par une SAU qui reste stable, d’où une augmentation de la production en L/ha de SFP. Les exploitations qui ont suivi cette trajectoire possédaient de nombreuses marges de progrès au départ. Elles ont optimisé leurs résultats et ont réalisé un gain de production laitière. L’objectif à la conversion était la recherche d’autonomie. Les systèmes fourragers sont à base d’ensilage d’herbe et de foin.

La troisième trajectoire est définie par un maintien du système. Elle correspond à des exploitations ayant anticipé leur conversion. On observe donc une certaine stabilité (SAU, autonomie globale) ainsi qu’une diminution des L/ha de SFP. Les choix réalisés par les éleveurs sont faits en fonction des contraintes de l’exploitation. La priorité est donnée à l’autonomie fourragère à défaut de pouvoir être autonome en concentrés. L’objectif à la conversion était l’augmentation du revenu ainsi que la recherche de l’autonomie alimentaire totale et en particulier protéique. Le système global a évolué progressivement jusqu’à la conversion.

L’étude montre que les systèmes de départ ne définissent pas les trajectoires que vont emprunter les éleveurs ni la réussite ou non de leur conversion. C’est davantage l’objectif en début de conversion qui va définir la trajectoire. On constate que la cohérence du système est un point clé des réussites d’exploitation en agriculture biologique. D’autre part, tous les éleveurs interrogés (à l’exception d’un seul dont le lait n’est pas valorisé en AB) ont exprimé avoir connu une augmentation de leur revenu disponible avec la conversion AB.

Etude menée par Charlotte Dumas au sein de l’ARDAB, sous la direction de Marianne Philit, ARDAB

1e trajectoire : Augmentation globale (production et surface)	
SAU, SFP, surfaces en céréales Nb de VL, Production totale, Autonomie totale en concentrés et fourragère	Augmentation
Lait/ha SFP	Diminution
Cultures	Mise en place de méteils
Races des VL	Croisements

2e trajectoire : Intensification du système	
Production laitière totale, Lait/la SFP, Lait/VL Autonomie en concentrés	Augmentation
SAU et SFP	Stabilité
Autonomie fourragère et autonomie globale	Diminution

3e trajectoire : Maintien du système	
SFP	Augmentation
SAU Autonomie fourragère et totale	Stabilité
Production totale, Lait/VL, Lait/ ha SFP Surfaces en céréales et autonomie en concentrés	Diminution
Pâturage	Valorisé au fil



Être naisseur - engraisseur en zone de montagne

Fiche d’identité
GAEC Monteil
au Monteil (15)

- 2 associés : Denis Monteil et Louis Mosser, en bio depuis 1999
- 200 ha de prairies permanentes dont 60 ha d’estives
- 110 vêlages en race limousine

Le GAEC Monteil réalise de l’engraissement sur les génisses mais aussi sur les veaux. Les veaux sont commercialisés dans la filière bio à 4-5 mois pour les femelles et 5-6 mois pour les mâles.

*La consommation en concentré de l’élevage est de 180 kg/UGB pour tout le troupeau.

Interview | Denis Monteil et Louis Mosser, éleveurs dans le Cantal

Quelle est l’organisation de votre troupeau de limousine ?

« En moyenne, nous faisons naître 110 veaux/an. Les vêlages ont lieu sur 2 périodes, essentiellement au mois de mai puis d’août à novembre. Sur la période hivernale, les veaux sont bloqués dans les parcs à veaux puis libérés 2 fois par jour pour la tétée. Certaines vaches n’ayant pas assez de lait, nous avons appris aux veaux à téter par l’arrière lorsque les vaches sont au cornadis. La tétée par l’arrière est possible car le bâtiment le permet. En effet, la stalle est surélevée de 20 cm seulement par rapport à l’aire paillée. Lorsque les beaux jours arrivent, une partie des veaux reste dans le bâtiment. Les vaches sont alors rentrées matin et soir pour les tétées. Nous pratiquons le système de tétées surveillées.

Quelle alimentation donnez-vous aux veaux ?

Les veaux sont nourris principalement au lait des limousines, avec quelques “tatas” montbéliardes. Ils consomment du regain de bonne qualité et sont complémentés*. Cette année, avec la sécheresse et les rats taupiers, nous allons devoir acheter du concentré supplémentaire car nous n’avons pas pu faire de récolte de regain fin aout. Les vaches sortent dès les premiers jours de beau. Nous pratiquons le pâturage tournant pour avoir une meilleure valorisation de l’herbe et donc avoir du lait de bonne qualité. Au printemps, les vaches pâturent sur 100 ha. Ces surfaces sont ensuite fauchées pour faire du foin et en année normale, nous arrivons à faire 40 ha de regain en fin d’été.

Avez-vous une politique de renouvellement particulière ?

Oui, notre objectif est d'avoir des veaux nourris au lait. Nous sélectionnons donc les vaches sur leur capacité à produire du lait. Nous faisons vèler les primipares à 3 ans, ensuite nous effectuons une première sélection lors de cette lactation. En effet, si la génisse produit peu de lait, a un souci de pis (mammites, perte de mamelle...), des soucis de fertilité, elle est réformée et sera engraisée, de même pour une vache plus âgée.

Où commercialisez-vous vos animaux ?

La majorité des animaux sont commercialisés via Biovie Auvergne. En 2015, nous avons vendus 86 veaux dit sous la mère à moins de 6 mois à 153 kg carcasse en moyenne (mâles et femelles), pour un prix moyen de 7.20 €/kg. Les vaches de réformes finies sont parties à 375 kg carcasse pour 4.80 €/kg et les génisses grasses 405 kg carcasse pour 5.09 €/kg. »

Article rédigé et propos recueillis par
Lise Fabriès, Bio15

Focus sur la filière bio avec Célia Dupetit, chargée de mission Filières Bio au sein de la chambre régionale d'agriculture d'Auvergne

En France, le marché alimentaire bio est en croissance constante depuis 15 ans. Il a été estimé à 5.76 milliards d'euros en 2015 soit +15 % par rapport à 2014 (Agence BIO). Le marché de la viande bio suit cette tendance à la hausse. C'est un marché porteur, quels que soient les circuits de distribution et les espèces (bovine, ovine, porcine).

Quelle est la demande de la filière bio ?

« Les filières sont à la recherche en priorité de bœufs, génisses grasses, vaches de réformes grasses et veaux de lait (couleur 2, R, 3) : c'est un marché en croissance et les opérateurs en demandent. Ces produits sont destinés aux boucheries, magasins bio, grande distribution et vente directe. De plus, ils recherchent, mais en plus petites quantités, des veaux lourds (couleur 3, R, 3) et des barons. Ce sont encore des marchés en cours de construction à destination de la restauration collective et des industries agroalimentaires. Par contre, les filières ne sont pas demandeuses de veaux rouges (couleur 4), d'animaux maigres ou mal conformés.

Nous conseillons, dès la phase de réflexion à la conversion, de contacter les opérateurs de la filière, pour construire avec eux, les choix de production adaptés à l'exploitation et à la demande du marché. Il vous sera demandé de contractualiser et de planifier des sorties d'animaux. »



Lutter contre le Varroa avec l'encagement de reines

Zoom sur l'encagement : les grands principes

d'après la formation de Jean-Marie Cecilio de l'ADARA (Association de développement de l'apiculture en Rhône-Alpes) sur la gestion du Varroa

Plusieurs types de cages existent :

- Cages permettant un contact avec les abeilles (cages avec grilles à reine). Ce sont des cages sans possibilité de ponte. Ex. : Var contrôle (photo 1)
- Cages permettant un contact avec les abeilles (cages avec grilles à reine). Ce sont des cages avec une faible surface de ponte. Ex. : cage scalvini (photo 2)
- Cages permettant un contact avec les abeilles (cages avec grilles à reine - photo 3). Ex. : cage Menna, utilisée par les italiens, elle ne permet pas la ponte mais n'occasionne pas de pertes de reines d'après les italiens et permet un arrêt de ponte hivernal « programmé » et une libération de la reine facile.

Installation des cages :

- De préférence, mettre la cage au milieu surtout si c'est une petite cage.
- Enlever des cadres ou découper sur place (cutter, emporte-pièce...) ou enfoncer dans une bâtisse neuve ou dans le miel.

Précautions :

- Les colonies où la reine est encagée doivent être suffisamment peuplées et ne pas être trop infestées ou atteintes de maladies (durée de vie trop faible des abeilles).
- Une intoxication pendant ou juste après l'encagement peut avoir des conséquences désastreuses. Les colonies où la reine est

« introuvable » sont transhumées sur un autre rucher.

- Méthode plus intéressante avec des reines jeunes car elles auraient plus de facilité à reprendre une ponte normale à l'issue de l'encagement.
- Les reines doivent être marquées pour faciliter l'opération d'encagement proprement dite.

Méthode :

- Une durée d'encagement de 24 jours (correspond au cycle théorique de développement de la caste des 'faux-bourdon').
- Une cage qui permet l'accès aux ouvrières et qui permet à la reine de maintenir la ponte sans interruption mais le couvain avorte (pas de continuité de reproduction pour Varroa).



Cage sur cadre - Rucher des Marmottes

- Un premier traitement à base d'acide oxalique est appliqué à la libération de la reine (par exemple, dégouttement d'une solution dosée à 45 g d'A0/L de sirop 50/50, application de 5 mL par inter-cadre peuplé d'abeilles) et un second traitement à base d'acide oxalique est renouvelé 7 jours plus tard.

Photo 2 ©ADARA

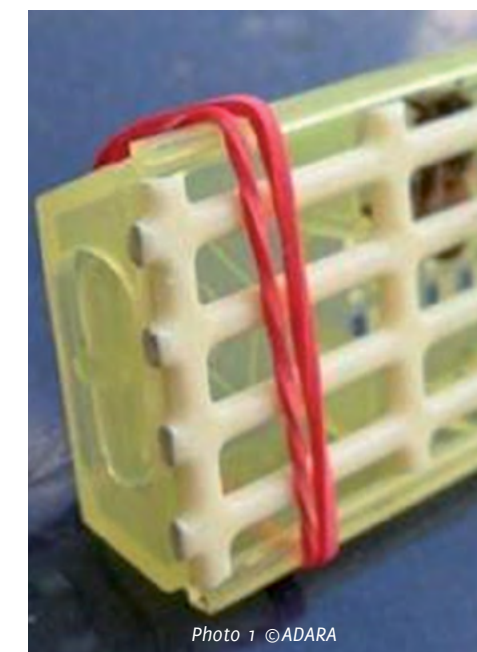
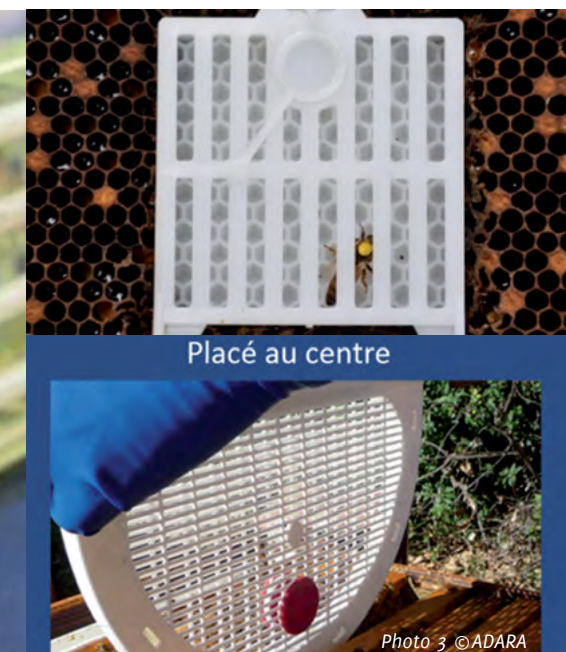


Photo 1 ©ADARA



Placé au centre

Photo 3 ©ADARA

Témoignage | Claire Revel, apicultrice bio au Rucher des Marmottes à Bellecombe (38)

Claire Revel pratiquait jusqu'il y a peu une lutte contre Varroa destructor par le biais de traitements hivernaux à l'acide oxalique et du thymol couplé à des huiles essentielles l'été (eucalyptus, lavande, géranium, girofle). En 2015, elle fait un premier essai d'encagement de reine avec des cages Scalivini sur 6 ruches puis sur 115 en 2016. « C'est très chronophage comme technique, je ne sais pas vraiment comment passer à très grande échelle. C'est le groupe d'échange que nous avons au GPGR (Groupement des producteurs de gelée royale) qui m'a fait aller dans cette direction et me soutient dans ma démarche », déclare Claire. « Sur les tests de 2015 au GPGR, il y a eu 5000 reines d'encagées au niveau national. Nous avons aussi des échanges avec d'autres pays comme l'Italie sur ce sujet. »

En pratique, il faut un certain temps pour le mettre en place, Claire travaille à une cadence de 5 à 6 reines à l'heure, avec des reines marquées. L'encagement démarre sur la deuxième quinzaine de juillet pour une durée entre 23 et 27 jours. « J'effectue un traitement à l'acide oxalique par dégouttement au moment du décaement. Sur certains ruchers décaés à 24 jours, il restait

des mâles non nés, j'ai donc fait un deuxième acide oxalique 3 jours après le décaement. Sur certaines ruches, la reine avait été tuée avec une nouvelle reine en place, donc je n'ai pas fait d'acide oxalique. J'ai appliqué deux thymol en été et je compléterai par des huiles essentielles d'ici fin septembre, début octobre. Et parfois, j'avais deux reines par ruches : celle encagée et une nouvelle », poursuit Claire. Il a donc fallu remplacer des reines : en partie par la petite partie d'élevage de reines, en partie en se servant des doubles reines trouvées dans certaines ruches et grâce à un greffage de début juillet. « Cette technique me demande du temps mais a l'avantage de me faire visiter les ruches à une période, où je ne le faisais pas trop habituellement. Cela m'a permis de récupérer des ruches bourdonneuses notamment. »

Pour positionner les cages, Claire les plaçait dans un coin avec du miel, ce qui a l'avantage de faire venir rapidement les ouvrières à proximité de la reine car elles viennent lécher le miel, mais cela a l'inconvénient d'arracher en partie le fond de cire au décaement. Dans les cages, il y avait parfois des cellules royales et quelques larves operculées – avec Varroa –, les cages étaient

rapidement mises dans un seau fermé et ensuite nettoyées dans un bain de soude suivi d'un coup de kärcher.

« Cette technique demande du suivi et beaucoup d'interventions suite à ces manipulations. Je n'ai pas encore de recul sur l'efficacité de la méthode sur mon rucher, mais a priori, je renouvelle l'expérience l'année prochaine. Avec les collègues du GPGR, nous échangeons beaucoup, donc cela va nous permettre de progresser collectivement. », conclut Claire.

L'encagement des reines est une méthode très efficace, 96 % d'efficacité en moyenne (d'après l'ADARA) mais qui demande une réorganisation : avoir des reines marquées, organiser un "chantier de recherche de reines", avancer la période de gestion du Varroa, besoin de reines pour rémérer, gérer les remérages naturels et les colonies aux reines "non trouvées". La méthode pourrait avoir un impact positif sur d'autres agents pathogènes, notamment les maladies du couvain.

Article rédigé et propos recueillis par
Fleur Moirot, Agri Bio Ardèche
et Arnaud Furet, ADABio

Cage scalivini pondue



Se structurer collectivement pour produire, transformer, vendre ses farines bio !

C'est le pari que s'est lancée l'association Les Coopains Bio située dans le Cantal. À l'origine en 2011, 2 boulangers se sont installés à Marcolès et souhaitaient s'approvisionner en farine bio et locale. Ils ont initié des partenariats avec des agriculteurs bio alentours pour semer du blé et seigle. Parallèlement et en lien avec le projet, une productrice en place s'est équipée d'un moulin afin d'assurer la transformation des céréales en farine sous forme de prestation de service. Très vite, plusieurs producteurs ont été séduits et ont rejoint aujourd'hui l'initiative. Au total en 2016, ce sont 7 producteurs (dont 2 meuniers et 1 paysan boulanger) qui travaillent ensemble au sein de l'association Les Coopains Bio et réalisent 3 tonnes de farine par an.

Interview | Association Les Coopains Bio, dans le Cantal

Quelle organisation a été mise en place pour la transformation et les ventes ?

« Les Coopains Bio : Chaque producteur amène son lot de céréales à une des 2 meuneries de l'association et récupère son lot de farine une fois la prestation finie. Les farines sont mises en sachet avec une étiquette commune sur le devant "Les Coopains Bio" et une étiquette individuelle détaillant la ferme au dos. Ensuite, le producteur est en charge de la promotion et de la commercialisation des farines via ses circuits de vente et une plaquette de promotion commune. C'est d'ailleurs un des facteurs de réussite : une partie des débouchés était trouvée avant le démarrage du projet !

De plus, des partenaires locaux ont leur importance et l'ont toujours, comme la Biocop "L'Arbre à Pain" d'Aurillac qui, après avoir aidé les associés pour financer le marketing, continue à promouvoir les farines dans le magasin.

Comment fonctionne l'association ?

CP : Très simplement, c'est d'ailleurs pour cela que les producteurs ont fait le choix d'une association. Il y a une cotisation annuelle symbolique pour chaque membre et la commune de Marcolès apporte un soutien financier. Les associés se réunissent plusieurs fois dans l'année, parfois par groupe de travail (communication, matériel...) et une assemblée générale est organisée

chaque année fixant notamment les prix de vente. Les producteurs ont su très rapidement se répartir les rôles, ce qui est important dans les projets collectifs.

Enfin, l'entrée d'un nouveau producteur doit être validée par l'ensemble des membres. »

Aujourd'hui, Les Coopains Bio commercialisent 3 tonnes de farine par an et ne comptent pas s'arrêter là ! Ils sont à l'étude pour diversifier la gamme et proposer de la farine de petit et grand épeautre, des lentilles... Affaire à suivre !

Article rédigé et propos recueillis
par Aurélie Crevel, Bio 63

Contacts des conseillers du réseau de la Fédération régionale de l'agriculture biologique Auvergne-Rhône-Alpes



• **ADABio** •

Les Agriculteurs **BIO** de l'Ain, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie

95 route des Soudanières
01250 Ceyzeriat
Tél : 04 74 30 69 92

Rémi Colomb - conseiller technique
maraîchage
remi.colomb@adabio.com
Tél : 06 21 69 09 97

Arnaud Furet - conseiller technique
viticulture et apiculture
arnaud.furet@adabio.com
Tél : 06 26 54 42 37

Jean-Michel Navarro - conseiller technique
arbo, petits fruits et PPAM
jeanmichel.navarro@adabio.com
Tél : 06 12 92 10 42

Martin Perrot - conseiller technique
polyculture élevage 73/74
martin.perrot@adabio.com
Tél : 06 21 69 09 80

David Stephany - conseiller technique
polyculture élevage 01
david.stephany@adabio.com
Tél : 06 21 69 09 71

Céline Guignard - conseillère technique
polyculture élevage 38
technique.pa38@adabio.com
Tél : 06 26 54 31 71

forum.adabio.com



• **Corabio** •

La Coordination **BIO** de Rhône-Alpes

INEED Rovaltain TGV
BP 11150 Alixan 26958 Valence cedex 9
contact@corabio.org
Tél : 04 75 61 19 38



• **ARDAB** •

Les Agriculteurs **BIO** de Rhône et Loire

Maison des agriculteurs
BP 53 - 69530 Brignais
contact-ardab@corabio.org
Tél : 04 72 31 59 99

Bérénice Bois - chargée de mission viticulture
berenice-ardab@corabio.org
Tél : 06 77 77 40 99

Pauline Bonhomme - chargée de mission production végétale (hors viticulture)
pauline-ardab@corabio.org
Tél : 06 30 42 06 96

Sandrine Malzieu - chargée de mission Roannais & production végétale
sandrine-ardab@corabio.org
Tél : 06 77 75 28 17

Marianne Philit - chargée de mission élevage
marianne-ardab@corabio.org
Tél : 06 77 75 10 07



• **Agribiodrome** •

Les Agriculteurs **BIO** de la Drôme

Rue Edouard Branly 26400 Crest
contact@agribiodrome.fr
04 75 25 99 75

Samuel L'Orphelin - chargé de mission maraîchage et grandes cultures
slorphelin@agribiodrome.fr
Tél : 06 31 69 98 25

Brice Le Maire - chargé de mission arboriculture et élevage
blemaire@agribiodrome.fr
Tél : 06 82 65 91 32

Julia Wright - chargée de mission viticulture, PPAM et apiculture
jwright@agribiodrome.fr
Tél : 06 98 42 36 80



• **Agri Bio Ardèche** •

Les Agriculteurs **BIO** d'Ardèche

Maison des agriculteurs
4 av. de l'Europe Unie
BP 421 - 07004 Privas Cedex
agribioardeche@corabio.org
04 75 64 82 96

Fleur Moirot - chargée de mission productions végétales et apiculture
moirot.agribioardeche@corabio.org
Tél : 04 75 64 93 58

Rémi Masquelier - chargé de mission productions animales
masquelier.agribioardeche@corabio.org
Tél : 04 75 64 92 08



GRAB Auvergne

11 Allée Pierre de Fermat - BP 70007
63171 Aubière Cedex
grabauvergne@gmail.com
Tél : 04 73 44 43 44

Clément Méritet
Conseiller technique productions fruitières
cmeritet.grabauvergne@gmail.com
Tél : 06 74 11 68 36

Mehdi Aït-Abbas
Conseiller technique maraîchage
maitabbas.grabauvergne@gmail.com
Tél : 04 73 44 43 45

Marie Felzines
Chargée de mission PPAM
mfelzines.grabauvergne@gmail.com
Tél : 06 58 18 74 37



Haute-Loire
Biologique

association@hauteloirebio.fr
Tél : 04 71 02 07 18

Amélie Héricher - animatrice circuits courts, restau co, contrats territoriaux

Marlène Gautier - animatrice conversions & filières



BIO 15

Lise Fabriès - animatrice Cantal
lise.fabries@cantal.chambagri.fr
Tél : 04 71 45 55 74



BIO 63

Florence Cabanel - animatrice conversion & filières
bio63coordination@gmail.com
Tél : 04 73 44 43 28

Aurélien Crevel - animatrice circuits courts et restau co
a.crevel.bio63@gmail.com



Allier BIO

avec le soutien de :

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



L'EUROPE S'ENGAGE
en AUVERGNE - Rhône-Alpes
avec le FEADER

www.corabio.org